



ALLERGIES PROFESSIONNELLES

Une réalité insidieuse

© Patrick Delapierre pour l'INRS

■ DOSSIER RÉALISÉ
par Leslie Courbon
avec Cédric Duval
et Céline Ravallec.

12 De la sensibilisation à une nécessaire prise de conscience

15 Des salariés du bâtiment très « réactifs »

16 Un air ambiant assaini

18 quand propreté rime avec allergies

19 Ventiler les activités pour plus de respiration

De la sensibilisation à une nécessaire prise de conscience

ILS SONT PEU à s'inquiéter de quelques éternuements ou d'irritations des mains dans le cadre de leur travail. Pourtant, ces signes peuvent constituer les symptômes d'une allergie, potentiellement d'origine professionnelle ou aggravée par le travail. Avec pour conséquence un nécessaire aménagement de poste, voire une reconversion professionnelle, ainsi que des incidences sur la vie quotidienne.

L allergie est une pathologie qui tue rarement. Du coup, elle est souvent vécue comme quelque chose d'inhérent au métier, et les personnes ne vont pas systématiquement se plaindre. Il y a une sous-évaluation certaine des allergies – estimée d'un rapport 10 –, particulièrement des allergies cutanées. » Guy Hedelin, responsable du département Épidémiologie en entreprises à l'INRS, constate des difficultés pour apprécier l'impact des allergies en milieu professionnel. « Sans compter tous les apprentis qui se sensibilisent dès leur formation mais se reconvertissent tout de suite, et dont nous n'avons aucune visibilité dans nos services », note Dominique Dupas, maître de conférences des universités, praticien hospitalier à la consultation de pathologie professionnelle du CHU de Nantes. « Les allergies professionnelles touchent généralement des personnes jeunes – 39 ans

La farine est la première cause d'asthme professionnel.

en moyenne pour l'asthme et 35 ans pour les dermatoses – qui sont souvent dans des TPE/PME. Le reclassement des personnes touchées est difficile et elles sont souvent obligées de changer de métier », indique Nadia Nikolova-Pavageau, conseillère médicale en santé au travail à l'INRS. Ces pathologies peuvent toucher

les voies respiratoires (rhinite, asthme et pneumopathie) et la peau (eczéma, urticaire). Plusieurs tableaux de maladie professionnelle (MP) concernent les allergies, mais les principaux sont les tableaux 65 (eczéma), 66 et 66 bis (rhinite, asthme et pneumopathie). Les secteurs les plus touchés



© Gaël Kerbaol/INRS

DES SIGNES PRÉCURSEURS...

Pour les allergies cutanées comme pour l'asthme professionnel, des signes précurseurs sont fréquents. Bien souvent, l'irritation précède et favorise l'apparition de l'allergie, la plupart des allergènes étant également des irritants. Mais les irritations concernent un grand nombre de sujets et ne sont pas systématiquement suivies d'une allergie. L'apparition de celle-ci dépend davantage de la durée et de l'intensité de l'exposition, de la fréquence des contacts avec le produit, que de

facteurs individuels de prédisposition. L'asthme professionnel est souvent précédé de manifestations de rhinite. Cette rhinite doit être considérée comme un signal d'alerte. Une intervention sur les conditions de travail dès ce stade peut prévenir la survenue ultérieure d'un asthme. Par ailleurs, il y a quelques cas de personnes se sensibilisant à un allergène par voie cutanée et déclarant ultérieurement un asthme.



© Patrick Delapierre pour l'INRS

sont la boulangerie, la coiffure, le BTP, le nettoyage, la carrosserie, l'agroalimentaire et l'agriculture. Parmi les principales causes d'allergies professionnelles respiratoires, on note la farine, les produits de la coiffure et les ammoniums quaternaires qui sont présents dans les produits ménagers et d'entretien. Si le nombre de nouveaux cas d'asthmes professionnels a tendance à diminuer¹, ceux liés aux produits du nettoyage et, dans une moindre mesure, aux produits de la coiffure augmentent². En 2010, 217 nouveaux cas ont été diagnostiqués (tableau 66), ce qui place les affections respiratoires de mécanisme allergique en 10^e position des MP les plus nombreuses (0,43% des MP reconnues). Mais l'Observatoire national des asthmes professionnels (ONAP) évalue à environ 6250 par an le nombre de nouveaux cas. Les allergies cutanées, quant à elles, sont en progression³ et sont principalement dues aux conservateurs, aux biocides, aux métaux, aux additifs du caoutchouc et aux résines époxy. 293 ont été diagnostiquées en 2010. Elles représentent 0,57% des MP reconnues, ce qui les place en 8^e position. Mais des estimations évaluent à 17500 le nombre de nouveaux cas apparaissant chaque année.

« Plus de 250 produits ont été reconnus allergisants dans le milieu professionnel, et tout nouveau produit l'est potentiellement », note Guy Hedelin. D'autant qu'un même allergène peut se retrouver dans différents types de produits. Marie-Noëlle Crépy, dermatologue, médecin du travail et membre du Gerda⁴, remarque quant à elle que « les



© Rodolphe Escher pour l'INRS

allergies dépendent de ce qui est mis sur le marché et des modes ». Comme, par exemple, certains biocides présents dans les produits industriels et les cosmétiques ou encore les parfums. Enfin, certains facteurs irritants, comme le froid ou bien le travail en milieu humide (mains dans l'eau, lavage fréquent des mains) favorisent la sensibilisation et l'allergie cutanée en fragilisant la peau.

Une prévention peu aisée

« Plus une personne est soumise à des concentrations élevées d'allergènes, plus le risque de sensibilisation est important », explique Jacques Ameille, responsable d'une consultation de pathologie professionnelle à l'hôpital Raymond-Poincaré

Certains facteurs, comme le froid et l'humidité, favorisent l'apparition d'allergies.

de Garches et coordinateur de l'ONAP au sein du RNV3P⁵. La prévention passe donc tout d'abord par la substitution des produits contenant des allergènes, ou par l'automatisation des tâches pour éviter le contact avec le produit. « Mais ce n'est pas possible pour tous les secteurs », note Marie-Noëlle Crépy. Par exemple, les coiffeurs ne le peuvent pas. » Il faut alors limiter les contacts aéroportés avec la mise en place d'une ventilation efficace (captage à la source d'émissions de polluants...). « On peut aussi jouer sur le conditionnement, ajoute Jacques Ameille, en évitant les sprays qui génèrent des aérosols qui pénètrent facilement dans les bronches ou, pour les produits de décoloration capillaire par exemple, en utilisant des pâtes plutôt que des poudres, ce

REPÈRES

■ EN 2010, 544 allergies d'origine professionnelle ont été diagnostiquées.

■ ENTRE 5 % ET 15 % des asthmes seraient liés à des facteurs professionnels¹.

1. Source INVS.

DU TRAVAIL À LA MAISON ET VICE-VERSA

De nombreux allergènes sont présents dans les cosmétiques ou les produits d'entretien utilisés dans le milieu professionnel et dans le milieu domestique. Quelle que soit l'origine de la sensibilisation, lorsqu'elle est avérée, l'allergène impliqué doit être évincé du poste de travail, mais aussi à la maison. Une prévention qui passe essentiellement par l'information de la personne concernée. Il est souvent difficile d'identifier si la sensibilisation a été provoquée ou aggravée par le travail. De plus, l'asthme aggravé par le travail,

c'est-à-dire préexistant mais exacerbé par l'exposition professionnelle, n'est pas bien connu. Une étude réalisée par l'INRS, débutant en 2013, a pour objectif de mieux connaître la sévérité de ce type d'asthme en étudiant trois groupes de salariés : des personnes atteintes d'asthme professionnel, des personnes dont l'asthme est aggravé par le travail et des personnes présentant un asthme sans lien avec le travail.

qui limite la propagation dans l'air. » En dernier recours, des équipements de protection individuelle peuvent être proposés aux salariés. Mais, là aussi, il faut être vigilant car ils peuvent être sources d'allergies. De plus, « si les gants ne sont pas adaptés à l'activité professionnelle, ils donnent une fausse impression de sécurité alors que les produits professionnels les traversent et entrent en contact avec la peau, remarque Marie-Noëlle Crépy. Ils doivent impérativement être adaptés à la tâche effectuée et au produit utilisé et être changés régulièrement et fréquemment. »

La difficulté de substituer

Enfin, il est nécessaire de bien disposer des fiches de données de sécurité de chacun des produits utilisés. En effet, pour poser un diagnostic d'allergie professionnelle, il faut connaître les allergènes auxquels le travailleur est confronté et réaliser des tests afin de voir s'il réagit à l'un d'eux. « Pour certains métiers, comme la boulangerie ou la coiffure, où les produits ont toujours à peu près les mêmes composants, c'est facile. Pour les

conservateurs, c'est plus difficile, car ils ne figurent pas toujours sur la fiche de données de sécurité des produits lorsqu'ils sont présents en très petite quantité, même si c'est suffisant pour provoquer une réaction », constate Dominique Dupas. Il existe aussi des allergies croisées : la sensibilisation à un allergène entraînant la sensibilisation à un autre allergène, de structure protéique voisine. Cette problématique complexe

Les risques d'allergies cutanées sont élevés dans la construction, avec comme principal facteur le ciment qui peut provoquer des brûlures et des eczéma de contact allergique.

est difficile à appréhender pour des entreprises qui, souvent, n'ont pas conscience des risques d'allergies liés à leur secteur d'activité. Ce qui est compliqué par les sous-déclarations. Et quand une entreprise en prend conscience, trop souvent lorsqu'un salarié a développé une allergie, ses marges de manœuvre lui semblent fréquemment réduites : les entreprises concernées étant généralement utilisatrices de produits mis sur le marché, trouver un produit de substitution sans allergènes peut être compliqué. De plus, l'automatisation ou la mise en place de systèmes de captages à la source ne sont pas toujours possibles (entreprises de nettoyage intervenant sur les sites d'autres entreprises...). C'est pourquoi, bien souvent, cette prévention est incomplète car elle se limite à l'utilisation de protections individuelles. ■

1. Étude RNV3P comparant les données recueillies dans les consultations de pathologie professionnelle sur les périodes 1998-2000 et 2008-2010.
2. « Allergies professionnelles : pratiques et perspectives », RST n° 131, septembre 2012.
3. « Pathologies recensées par le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles », DMT n° 129, 1^{er} trimestre 2012.
4. Le Groupe de recherche en dermatologie allergologie regroupe des experts de la dermatologie allergologie de secteurs différents (dermatologues, médecins du travail, spécialistes des cosmétiques...) dont celui des allergies professionnelles qui constitue un réseau d'échanges sur le sujet.
5. L'Observatoire national des asthmes professionnels (ONAP), au sein du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P), est un programme de surveillance de l'asthme professionnel : il suit les étiologies et les métiers concernés afin de déterminer les actions de prévention prioritaires et d'évaluer leur impact.

L. C.



© Gaël Kerbaol/INRS



Patrick Delapierre pour l'INRS

Les secteurs du nettoyage, de la santé, de la coiffure, de l'agroalimentaire, de la métallurgie et du bâtiment recouvrent plus de 70% des asthmes professionnels et plus de 60% des dermatites allergiques.

Interview

PAULINE COURTIN, animatrice QSE chez Sogea Caroni, société spécialisée dans le gros-œuvre

Comment vous assurez-vous que les gants utilisés par les opérateurs sont bien appropriés à leurs tâches ?

Nous avons établi une liste prédéfinie de gants en fonction des métiers. Ils ont été testés sur des chantiers et validés par le CHSCT. Lorsqu'un nouveau produit est utilisé, la fiche de données de sécurité est examinée

et, si une spécificité est détectée, en tant qu'animatrice QSE, je la transmets au médecin du travail qui la donne au toxicologue du service de santé au travail. Celui-ci nous indique quels gants sont appropriés pour manipuler ce produit. De plus, nous veillons à ce que les préconisations du fournisseur soient bien respectées.

DE PAR SES CONDITIONS de travail particulières et les matériaux qu'il mobilise, le secteur du BTP compte parmi les plus à risques en matière d'allergies professionnelles. Explications avec Jean-Michel Bachelot, ingénieur-conseil à la Carsat Pays-de-la-Loire.

Des salariés du bâtiment très « réactifs »

Travail & Sécurité. Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) est l'un des plus touchés par les allergies professionnelles. D'où viennent les risques ?

Jean-Michel Bachelot, ingénieur-conseil à la Carsat Pays-de-la-Loire. Comme dans tout secteur d'activité, le risque est lié à la manipulation par les salariés de certains produits contenant des allergènes. Parmi ceux-ci, les résines, les acrylates, les poussières de PVC et de ciment, le bois, les peintures, les vernis, les solvants ou les métaux sont des substances particulièrement irritantes et susceptibles de déclencher des asthmes. En outre, ces allergies peuvent être exacerbées par certaines conditions de travail propres au secteur du BTP. Ainsi, le travail au froid fragilise la peau, facilitant alors la pénétration des allergènes. De même, le soleil peut entraîner des réactions photoallergiques chez ceux qui travaillent en extérieur. Enfin, le travail en milieu humide est souvent synonyme de dermatoses (affections de la peau). Et d'une manière générale, les mauvaises conditions d'hygiène

rencontrées sur les chantiers constituent un terrain favorable au développement d'allergies.

Actuellement en régression, la « gale » du ciment reste l'une des allergies les plus médiatisées. De quoi s'agit-il ?

J.-M. B. Cette pathologie se traduit par un eczéma d'origine allergique. La peau devient rouge et luisante, puis apparaissent des fissures, des crevasses et éventuellement des vésicules qui peuvent se rompre et s'infecter. Ces symptômes sont dus aux substances allergènes contenues dans le ciment : le chrome VI surtout, mais aussi le nickel et le cobalt. Les doigts et les mains sont principalement concernés, mais d'autres zones sont également touchées, comme les genoux et les coudes. En effet, au contact de la peau, le ciment s'humidifie et devient plus agressif chimiquement, ce qui accentue la pénétration des allergènes.

Quelles actions de prévention sont actuellement mises en place pour lutter contre ce type d'allergie ?

J.-M. B. Puisqu'il n'est pas pos-

sible de substituer le chrome VI dans le ciment, une solution alternative consiste à ajouter du sulfate de fer lors de la fabrication du ciment, de façon à réaliser la réduction chimique du chrome VI en chrome III. Les résultats sont très probants. Néanmoins, le sulfate de fer n'est pas stable dans le temps. Si les sacs de ciment ne sont pas utilisés dans les mois qui suivent leur fabrication, la réduction du chrome VI n'est plus assurée. Des mesures organisationnelles complémentaires visant à éviter les contacts cutanés peuvent être mises en place, comme le réglage mécanique des chapes ou encore l'application de chapes liquides autolissantes. Les mortiers prêts à l'emploi sous forme de pâte et les ciments sans poussières ont l'avantage de diminuer l'exposition des salariés. Quant aux équipements de protection individuelle associés à des installations d'hygiène sur les chantiers, ils limitent les contacts directs avec le ciment. Il est également important que les salariés soient informés des risques auxquels ils s'exposent en manipulant ces produits. ■

Propos recueillis par C. D.

ALLERGIES ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS¹

RODOLPHE LEBRETON, ingénieur-conseil à la Carsat Pays-de-la-Loire.

« Un nombre croissant de constructeurs a aujourd'hui recours à des matériaux d'origine naturelle. Alors que la réglementation thermique 2012 s'avère plus contraignante que la précédente, ces derniers séduisent par leurs très bonnes propriétés isolantes. Or, dans l'imaginaire collectif, ces matériaux « verts » sont inoffensifs pour la santé. Dans les faits, plusieurs d'entre eux sont des allergènes potentiels, comme le chanvre ou bien les plumes utilisés pour fabriquer

des panneaux d'isolation. En outre, ces matériaux naturels sont souvent mélangés à des additifs servant de liant, d'agent antifongique ou ignifuge, pouvant présenter des risques. Des investigations restent néanmoins à mener pour caractériser le potentiel allergique associé à ces nouveaux matériaux. »

¹ La notion de matériaux biosourcés désigne d'ordinaire les matériaux d'origine végétale ou animale tels que le bois, la paille, le chanvre, la plume, etc.

LE LABORATOIRE de la boulangerie de l'hypermarché Carrefour Chamnord à Chambéry, en Savoie, est équipé depuis quelques mois d'un système d'extraction des poussières de farine. En réduisant les émissions à la source, ce dispositif contribue à diminuer fortement l'exposition à un puissant allergène et à prévenir l'apparition d'allergies professionnelles.

Un air **ambient** assaini

Cinq heures et demi du matin, en ce début janvier. Trois heures avant l'ouverture du magasin, l'activité est soutenue dans le laboratoire de la boulangerie de l'hypermarché Carrefour Chamnord de Chambéry. Daniel Marie, boulanger, n'arrête pas un instant, entre le roulage des baguettes, le remplissage et la surveillance des pétrins, le trans-

l'année qui s'annonce. Plusieurs milliers de galettes des rois vont être vendues. À titre indicatif, la production de baguettes de 250 grammes en décembre a été de 12 150 pièces et celle des pavés de 3 500 pièces. La boulangerie fonctionne avec une équipe de 17 personnes dont quatre techniciens de fabrication polyvalents qui travaillent soit en équipe du matin, soit en

boulangier, Akram Nefzi, arrive en renfort pour seconder Daniel Marie au moment du rush. Malgré l'activité soutenue, la particularité du lieu est le peu de poussière de farine en suspension dans l'air ambiant. Constat plutôt inhabituel dans un fournil. Il faut dire que, depuis septembre 2012, le laboratoire de la boulangerie est équipé d'un système d'extraction d'air sur les différents postes de travail. Objectif du dispositif : assainir l'atmosphère de travail. La poussière de farine est en effet un allergène avéré, de même que d'autres éléments utilisés comme la levure ou les poudres de fleurage.

« Les allergies peuvent arriver à n'importe quel moment, même après des années de métier », souligne Laurent Ghigo, le manager de l'équipe, qui a rencontré un cas d'allergie professionnelle chez un de ses collègues au cours de sa carrière. Une des premières actions en matière de prévention est de supprimer l'émission de poussières dans l'air ambiant ou, à défaut, de capter les émissions au plus près de la source pour qu'il y ait un minimum de poussières en suspension. « Le dispositif ici est en fait composé de trois réseaux d'aspiration qui ont été installés l'un après l'autre,

La table de fleurage pour les pains spéciaux est un prototype, conçu spécialement pour le labo.



© Gaël Kerbaol/INRS

fert de la pâte dans la façonneuse automatique, l'enfournement des pièces en attente... Au lendemain des fêtes de fin d'année, et deux jours avant l'Épiphanie, c'est le troisième plus gros week-end de

équipe d'après-midi. Aujourd'hui, six pétrins de 100 kg pour les pains blancs vont être travaillés, auxquels il faut ajouter les pains spéciaux. Une heure avant l'ouverture du magasin, un autre



© Gaël Kerbaol/INRS

explique Patrick Bellot, le responsable technique. Une hotte au niveau des fours, une au niveau de la table de fleurage des pains spéciaux et un système de captage à l'entrée et à la sortie de la façonneuse automatique pour les pains blancs. » Pour cette installation, l'investissement s'est monté au total à 36 000 euros (18 000 pour la hotte du four et 18 000 pour le reste de l'installation).

D'une nuisance à l'autre

Les trois systèmes ont été installés en trois temps, par une entreprise locale. La table de fleurage pour les pains spéciaux est un prototype, conçu spécialement pour le labo. « Jusqu'alors, on avait des tables en bois, c'est la première fois que le système est en inox », commente Daniel

Clément, technicien-conseil à l'antenne de Savoie de la Carsat Rhône-Alpes. Les fumées sortant des fours contiennent des particules carbonisées. La couleur du plafond et des murs montre que, avant l'installation de ces hottes, les particules ont eu le temps de se coller un peu partout. Aujourd'hui, la hotte permet de les extraire à la source et de les évacuer. On voit d'ailleurs nettement les fumées aspirées par la hotte. « Il a fallu réfléchir à toutes les étapes, depuis les silos d'alimentation en farine jusqu'aux fours, poursuit Patrick Bellot. L'idée était d'éliminer toutes les fuites de machines, à l'origine de multiples émissions de poussières. »

Après quelques mois de fonctionnement, le dispositif apporte satisfaction à tous. « Le seul

La poussière de farine est un allergène avéré, ainsi que d'autres éléments utilisés dans la boulangerie, comme la levure ou les poudres de fleurage.

inconvenient est le bruit que génère l'installation, note Daniel Marie. Mais sinon, on a gagné aussi au niveau de la température ambiante, en particulier l'été où on peut gagner 5 à 6°C. » « Pour ce qui concerne le bruit, une solution pourra être apportée lors de la rénovation du plafond, qui est prévue prochainement, en installant des dalles avec absorbant phonique », complète Daniel Clément.

L'impact est également bénéfique pour les opérateurs de maintenance. Avec un tel réseau d'extraction, lorsqu'ils interviennent sur les machines, ils ne se retrouvent plus exposés à de la farine stagnante qui se sera accumulée et qu'ils sont susceptibles de remettre en suspension, ce qui peut à la longue générer une sensibilisation. Tout n'a néanmoins pas encore été résolu. La question de l'autolaveuse, qui ne peut passer partout, n'est pas encore réglée. L'utilisation du balai s'avère alors nécessaire et cette pratique a pour conséquence de remettre en suspension les poussières de farine. Mais comme le résume Daniel Clément, constatant ainsi les avancées en matière de conditions de travail réalisées par la boulangerie, « c'est quand même bien de sortir d'un fournil sans être couvert de farine. Car ce qui est compliqué avec les maladies professionnelles, c'est que ça ne se voit pas. Il faut parfois très longtemps pour convaincre de l'importance des investissements en prévention, et avancer pas à pas ». Les efforts faits ici témoignent donc de la prise en compte des conditions de travail des salariés. ■

C. R.

LES PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES DANS LA BOULANGERIE

L'asthme du boulanger représente un tiers des asthmes professionnels et touche un boulanger sur dix. Outre l'asthme, la rhinite allergique constitue l'autre grande pathologie professionnelle touchant les boulangers : de 20 à 25 % d'entre eux sont concernés. Les boulangers affectés ont en moyenne entre dix et quinze ans d'ancienneté dans le métier, correspondant à autant d'années d'exposition à l'allergène. Divers agents peuvent être en cause : les farines (blé, seigle, avoine, maïs, sarrasin), les améliorants, les contaminants de la farine (moisissures...), la levure ou les poudres de fleurage. C'est pourquoi la maîtrise

de l'empoissièrement d'un fournil est prépondérante dans la prévention de la survenue d'allergies professionnelles. Une dizaine de cas d'eczéma allergique sont également recensés chaque année, touchant essentiellement les mains et principalement dus aux protéines présentes dans la farine. Moins fréquentes, on peut également rencontrer chez les boulangers des pathologies liées aux contraintes horaires (travail en horaire décalé), des bronchites aiguës liées aux écarts thermiques entre zones froides et proximité des fours, ou encore le périonyxis, inflammation de la périphérie des ongles par un champignon due à la manipulation des levures.



© Gaël Kerbaol/INRS

Interview

AKRAM NEFZI, boulanger depuis deux ans après avoir travaillé à l'emballage et à la pâtisserie pendant neuf ans

Quelles améliorations avez-vous constatées depuis l'installation du réseau d'extraction ?

C'est flagrant, depuis que le réseau est installé, je n'ai plus de farine dans les cheveux ni dans les narines quand je rentre chez moi. L'installation génère du bruit, c'est une nouvelle contrainte mais, sinon,

c'est beaucoup mieux et il fait moins chaud, en particulier l'été. Avant, des « trucs » existaient déjà pour limiter l'empoissièrement, comme remplir les pétrins d'eau avant de verser la farine, la farine émettant ainsi moins de poussières. Désormais, les pétrins ont un couvercle relié au réseau d'aspiration.

Quand propreté rime avec allergies

LES MÉTIERS liés à la propreté sont particulièrement concernés par les allergies. Isabelle Lacassagne, contrôleur de sécurité au laboratoire interrégional de chimie de la Carsat Sud-Est, revient sur les difficultés des professionnels du secteur à prendre ce risque en compte.

Travail & Sécurité. Quels types d'allergies sont rencontrés dans le secteur du nettoyage et quelles en sont les causes ?

Isabelle Lacassagne. La majorité des allergies concernent des problèmes de dermatites allergiques, mais il y a de plus en plus d'asthmes dus aux produits de nettoyage et de désinfection. Ces derniers sont en nombre aussi, voire plus, important qu'en boulangerie ou en coiffure, métiers réputés pour être particulièrement concernés par la question. Cela est probablement dû à l'utilisation de plus en plus fréquente de sprays et de produits contenant des parfums. En effet, les allergènes les plus mis en cause sont les parfums et les conservateurs. De plus, du fait de la généralisation de l'utilisation de gants à usage unique, il y a des allergies au latex et aux agents de vulcanisation des gants en caoutchouc.

Que font les entreprises pour prévenir ce problème ?

I. L. Dans le secteur de la propreté, la question des allergies est rarement prise en compte. En effet, dans l'imaginaire collectif, faire le ménage n'est pas dangereux. Du coup, les aller-

gènes sont très peu connus des professionnels du nettoyage et, comme ils n'apparaissent pas toujours dans les fiches de données de sécurité (FDS) car ils sont en trop petite quantité dans les produits, les professionnels n'ont pas conscience de ce risque. Mais cela évolue et, petit à petit, il y a de plus en plus de FDS qui précisent que certains constituants peuvent être allergisants, même si c'est en toute fin de fiche. Les entreprises qui travaillent sur la question sont généralement celles dont un salarié a une maladie professionnelle qui est reconnue, ce qui est rare du fait de la sous-déclaration. Je connais deux exemples d'entreprises qui se sont retrouvées dans ce cas, la première a substitué le produit contenant un allergène, auquel un de ses salariés s'est sensibilisé, par un autre produit ne le contenant pas, mais certains des constituants du nouveau produit sont aussi des allergènes. L'autre, une entreprise de restauration, s'est lancée dans une réelle évaluation des risques. Elle a pris conscience des risques liés aux produits de nettoyage, mais elle a de grosses difficultés à trouver des produits de remplacement non allergisants.

Quelles sont les mesures qui pourraient être mises en place ?

I. L. Une mesure de prévention très simple est la suppression de l'utilisation des gants à usage unique et leur remplacement par des gants de caoutchouc doublés en textile¹. Pour ce qui est des produits, les premières mesures seraient de supprimer l'usage de produits en spray, d'utiliser des produits sans parfum ou de privilégier les formes solides qui n'ont pas besoin de conservateurs, voire de revenir à l'usage du savon. Il faudrait faire attention aux constituants des produits utilisés, mais c'est une démarche qui n'existe ni au niveau des entreprises ni au niveau des fournisseurs qui s'occupent essentiellement de l'aspect environnemental. Nous aimerions que les professionnels fassent pression sur les fournisseurs pour qu'ils fassent évoluer leurs produits, mais il faudrait une réelle prise de conscience. ■

¹ Leurs manchettes longues empêchent les liquides d'entrer dans les gants et la présence de doublure textile limite très fortement l'exposition aux allergènes.

L. C.

CONNAÎTRE ET PRÉVENIR les risques liés à sa profession fait partie de l'apprentissage du métier de coiffeur. Exemple d'un CFA qui a pris en compte la prévention des risques dans l'organisation et la ventilation du salon.

Ventiler les activités pour plus de respiration

Persulfates, eau oxygénée, ammoniac, voici quelques-uns des composants utilisés dans les produits de coloration, décoloration et permanente que les coiffeurs préparent et appliquent dans leurs salons. Or, ces produits sont souvent irritants et allergisants pour les mains comme pour les voies respiratoires. Une bonne ventilation et le port de gants appropriés sont donc nécessaires, mais sont encore loin d'être entrés dans les habitudes. À l'Espace de formation des métiers de Dordogne, à Boulazac, qui forme 120 apprentis en coiffure par an, cette prévention est prise en compte. Et pas seulement lors de l'enseignement théorique. En 2004, le CFA décide de se pencher sur la question de la qualité de l'air dans certaines salles de formation, dont le salon de coiffure. Après des mesures réalisées par le Centre interrégional de mesures physiques de Limoges (CIMP), les enseignants et la chambre des métiers, en partenariat avec le CIMP et la Carsat Aquitaine, ont évalué les besoins et rédigé un cahier des charges. Ils se sont aperçus que la mise en place d'une ventila-

tion générale ne suffisait pas, il fallait réorganiser l'espace de travail: « Nous avons identifié les postes au niveau desquels il y avait des émanations et nous sommes demandé comment les regrouper », se souvient Marie-Laure Renault, la responsable pédagogique. Alors que les apprentis préparaient leurs produits sur une table à proximité de l'endroit où ils l'appliquaient, ces deux activités sont maintenant bien séparées: ils préparent leurs produits sur des tables dédiées à cette opération et équipées de dosserets¹ aspirants car, lors des mélanges, les émanations sont importantes.

« Souvent, dans les salons, la pièce où sont réalisés les mélanges sert aussi de salle de repas, on y fait parfois la lessive ou le café », constate Alain Bonhomme, contrôleur de sécurité à la Carsat Aquitaine. « De plus, une aspiration est installée au-dessus de chaque poste où sont appliqués les produits afin que les apprentis ne les inhalent pas pendant cette opération », explique Vincent Marty, l'agent technique d'entretien. Josiane Laroza, une enseignante, constate l'efficacité de l'installation sur le confort de travail et ajoute: « Lors de la



© Rodolphe Escher pour l'INRS

Port des gants et séchage des mains sont des habitudes à acquérir au plus tôt.

conception de leur salon, les coiffeurs ne pensent généralement pas à la question de la ventilation et de l'organisation du travail. Ici, on montre que c'est possible. » Les apprentis constatent la différence entre leur centre de formation et les salons dans lesquels ils effectuent leur stage: « Dans le salon de coiffure, nous avons une aspiration dans la pièce où nous préparons les produits, mais elle est au plafond et nous pouvons respirer les produits avant qu'ils ne soient aspirés », remarque Noémie Bramery, une apprentie. « Dans le mien, nous préparons les produits devant le client »,



MALADIES PROFESSIONNELLES

Dans les métiers des services et du nettoyage, entre 2008 et 2011, de 20 à 25 maladies professionnelles étaient reconnues par an, pour les tableaux 65 (lésions eczématiformes de mécanisme allergique), 66 (rhinites et asthmes professionnels) et 95 (affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées

par les protéines du latex ou caoutchouc naturel). Mais il existe une sous-déclaration, car les salariés du secteur manquent souvent d'information et craignent pour leur poste. De plus, les professionnels de santé ne pensent pas à faire le lien entre les allergies et l'exposition aux produits de nettoyage.

10,6% des maladies professionnelles indemnisées en 2011 pour les coiffeurs l'étaient pour des eczémas allergiques (tableau 65) et 4,3% l'étaient pour des rhinites et asthmes (tableau 66).

80% des maladies professionnelles indemnisées en 2011 dans le secteur de la coiffure étaient des troubles musculosquelettiques. Les eczémas allergiques et les rhinites et asthmes arrivent en deuxième et troisième position.

13,8% des asthmes et rhinites professionnels ont pour origine les produits de coiffure, d'après l'Observatoire national des asthmes professionnels.

rapporte Stéphane Cons, également apprenti. Quant à Natacha Naudon, une autre apprentie, elle constate : « Ici, nous ne sentons pas les odeurs des produits, alors qu'au salon, nous les sentons. »

Théorie et pratique

En plus de cette installation, la prévention des risques est abordée tout au long de la forma-



© Rodolphe Escher pour l'INRS

Les préparations se font sur des tables dédiées à cette opération et équipées de dosserets aspirants.

tion à travers différents cours. En cours de « prévention santé environnement », la question des pictogrammes et des effets des produits sur la peau et l'appareil respiratoire est abordée. « En cours de physique-chimie, nous revenons sur les protocoles et les dosages à respecter car, souvent, les apprentis n'ont pas conscience que ce qu'ils manipulent est dangereux et qu'il faut prendre des précautions », explique Jean-Jacques Weill, professeur de physique-chimie. Pour marquer les esprits, certaines années, la visite d'une usine de fabrication de produits chimiques destinés à la coiffure a été organisée.

Mais c'est en travaux pratiques que les bonnes habitudes sont prises. D'une part, les proto-

coles propres à chaque produit et à son conditionnement sont enseignés : « Par exemple, nous avons un produit qui s'applique directement sur le cheveu depuis sa bouteille, sans être déconditionné, explique Josiane Laroza. Le cheveu l'absorbe tout de suite et il n'y a pas de contact. Mais il faut pour cela que le protocole soit bien respecté. Nous devons leur apprendre la rigueur pour bien utiliser les produits. » D'autre part, les enseignants sont aussi vigilants sur le port des gants, indispensables pour éviter les allergies et irritations cutanées. « Nous insistons aussi sur le séchage des mains, précise Marie-Laure Renault, car ils ont souvent les mains humides. » Sur ces points, il est plus facile de les sensibiliser car les apprentis ont souvent déjà éprouvé des irritations « Pour certaines opérations, les gants gênent un peu, mais pour d'autres comme les couleurs, ils ne dérangent pas du tout. On prend l'habitude de les mettre tout le temps, c'est mieux pour les mains », indique Danielle Scapolo, une apprentie.

Des habitudes et des réflexes qu'il est bon de prendre dès sa formation, comme le dit Marie-Laure Renault : « Si les jeunes sont formés aux bonnes pratiques, quand ils auront leur propre salon, ils y feront évoluer les habitudes professionnelles. Mais, d'ores et déjà, ils peuvent exiger certains équipements de protection, comme d'avoir des gants à disposition. » Ainsi, petit à petit, les pratiques professionnelles pourront évoluer vers une réelle prévention des allergies. ■

1. Captage à la source par la paroi située à l'arrière.

L. C.

TROIS QUESTIONS À...

Victoria Perotin,
coiffeuse à l'Atelier 34 à Avignon
et allergique

Quand sont apparues vos allergies ?

J'ai passé mon CAP il y a deux ans et mes allergies sont apparues quelques mois après. Elles se sont déclenchées très vite après ma formation, pendant laquelle, étant en école privée, je n'avais pas beaucoup touché aux produits.

Comment avez-vous identifié l'origine de vos allergies ?

Il y a des boutons qui apparaissent sur mes mains dès que je suis en contact avec les couleurs. Ils peuvent devenir très purulents, douloureux et provoquer des crevasses. En voyant l'état de mes mains, le médecin du travail m'a adressée à un allergologue. Je lui ai apporté des échantillons des produits que j'utilise et les tests ont révélé que j'étais allergique à l'un des composants des colorants. Mais, depuis, je suis de plus en plus allergique et je deviens sensible à tous les produits.

Quelles solutions avez-vous trouvées ?

Je mets des gants. Mais, comme je suis allergique au nitrile et au latex, j'ai testé les gants jetables en vinyle. Je les utilise pour toutes les opérations, y compris le nettoyage des bois. Les clients l'acceptent bien, même si au début cela changeait leurs habitudes.

LA CAPILLICULTURE EN DANGER

Les coiffeurs sont généralement conscients des risques d'irritations ou d'allergies cutanées, mais moins pour les risques d'allergies respiratoires. Pourtant, à chaque étape de la coiffure, ils manipulent des produits contenant des substances susceptibles de provoquer des irritations de l'appareil respiratoire, des rhinites et des asthmes. Par exemple, les shampoings liquides

peuvent contenir des ammoniums quaternaires, des conservateurs, ou encore des adjuvants pouvant être irritants et sensibilisants. Les décolorations capillaires peuvent dégager de l'ammoniac notamment toxique par inhalation, certains teintures contiennent des composés aromatiques provoquant des asthmes, ou encore certaines laques peuvent entraîner des irritations bronchiques.